

# COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 25 SEPTEMBRE 2014

Convocation : 18 septembre 2014

L'AN DEUX MIL QUATORZE, le 25 septembre à 20h30

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Mme Jocelyne Poussard, Maire.

Présents : J. Poussard, P. Rouby, V. Schaal, J.M Raoult, D. Godard, M. Barathon, B. Lebreton, F. Joubert, Y. Leipert, V. Varin, G. Guerbois, F. Colin-Manderscheid

Absents excusés : N. Velin (pouvoir à Mme Poussard), D. Cornuejols (pouvoir à Mme Joubert), E. Martin-Gbeassor (pouvoir à M. Rouby)

Secrétaire de séance : P. Rouby

## **Modification des statuts - communauté d'agglomération du pays de Dreux**

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité des présents la modification suivante des statuts de la communauté d'agglomération du pays de Dreux :

- ✓ élaboration et mise en oeuvre de la politique touristique du territoire,
- ✓ accueil et information des touristes,
- ✓ promotion touristique,
- ✓ coordination des interventions des différents partenaires du développement touristique local,
- ✓ étude, animation et exploitation des installations touristiques et de loisirs.
- ✓ Extension de la compétence aménagement numérique à la commune d'Ormoy.

## **Demande FDAIC complémentaire**

Une demande va être déposée pour la réfection du chemin de Gagneauville.

## **Etude de devis**

### *- renouvellement ordinateur mairie*

A l'unanimité, le conseil municipal retient la proposition de la société Promosoft Informatique pour un montant HT de 1803,85 € et la proposition de la société Segilog pour le transfert des données pour un montant HT de 195,00 €

### *- acquisition stores, salle de classe de la mairie*

A l'unanimité, le conseil municipal retient la proposition de la société Fenêtres sur Cour pour un montant HT de 580,00 €.

### *- fourniture et pose portail et clôture - zone d'activité du Bois de la Motte*

A l'unanimité, le Conseil retient la proposition de M. Avril pour un montant de 5215,00 €.

## **Subventions 2014**

A l'unanimité, le Conseil Municipal fixe comme suit les subventions allouées en 2014

Comité des Fêtes Anet (patinoire).....	500,00 €
Centre de secours d'Anet.....	75,00 €
Association des jeunes sapeurs pompiers d'Anet .....	75,00 €
FNACA .....	50,00 €
Association donneurs de sang .....	25,00 €
APADVOR .....	25,00 €
Ligue contre le cancer .....	25,00 €
Association française contre la myopathie .....	25,00 €
Association contre la sclérose en plaques- NAFSEP .....	25,00 €
Association des paralysés de France .....	25,00 €
Association vaincre la mucoviscidose.....	25,00 €
Association pour la vie des aplasiques et des leucémiques .....	35,00 €
Croix-Rouge française.....	25,00 €
Secours populaire .....	25,00 €
Banque alimentaire.....	23,00 €
Bon'Eure de vivre.....	25,00 €
La Prévention Routière.....	25,00 €
Association sportive intercommunale .....	450,00 €
Comité des Fêtes .....	450,00 €
Le Chertemps .....	125,00 €
Amis du cinéaste Jean Delannoy.....	200,00 €

### **Règlement intérieur du Conseil Municipal**

Mme Poussard donne lecture du projet de règlement intérieur du Conseil Municipal. Celui-ci est approuvé à la majorité de 14 voix. Celui-ci sera affiché en mairie et sur le site internet de la commune.

### **Groupement de commandes papier et fournitures administratives**

La communauté d'agglomération propose aux communes de constituer un groupement de commande entre l'Agglomération et les communes intéressées pour la fourniture de papier et de matériel de bureau.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de ne pas se joindre à ce projet pour le moment.

### **Participation financière au fonds d'aide aux jeunes**

Le Conseil Général sollicite une aide financière au titre du fonds d'aide aux jeunes de 18 à 25 ans qui rencontrent des difficultés d'insertion sociale et professionnelle.

A l'unanimité, le Conseil décide de ne pas donner suite à cette demande.

### **Participation financière au FSL Logement**

A l'unanimité, le Conseil Municipal, en tant que bailleur social, décide de participer au fonds de solidarité pour le logement, fonds placé sous la responsabilité des départements.

La participation ayant été fixée à 3 € par logement, la commune disposant de trois logements sociaux, son montant s'élève donc à 9 € pour l'année 2014.

### **Encaissement de chèque**

A l'unanimité, le Conseil décide de procéder à l'encaissement d'un chèque de 492 € émis par l'assurance Groupama au titre du remplacement d'un vitrage dans la salle des fêtes.

## **Route communale de Beau Tertre**

M.Schaal informe le Conseil que la commission des chemins s'est rendue début septembre route de Beau Tertre sur une propriété. Après les opérations d'élagage de l'été dernier, les propriétaires ont constaté que des arbres leur appartenant avaient été coupés. Ils demandent que les excavations soient sécurisées et qu'une clôture soit installée sur le côté gauche de la route venant de Guainville.

La commission des chemins n'a pas jugé le risque majeur et estime qu'une demande de clôture est exagérée. Elle propose l'installation d'un panneau «rives dangereuses» à l'entrée et à la sortie du bois.

Le Conseil Municipal approuve ce projet à l'unanimité.

## **Attribution de terrain - zone d'activités**

Mme Poussard informe le Conseil que deux candidatures ont été déposées pour l'attribution du dernier terrain disponible dans la zone d'activités, d'une superficie de 2500 m<sup>2</sup>. Elle rappelle que ce terrain sera vendu pour 1,00 € symbolique comme cela a été le cas pour les autres, la valeur réelle étant de 8,00 € le m<sup>2</sup>.

A la majorité de 13 voix, le Conseil décide d'attribuer ce terrain à M. Anquetil, sous réserve d'une construction rapide.

## **Informations diverses**

### *Livraison bancs & tables*

Le maire rappelle que la commune met à la disposition des habitants qui en font la demande des bancs et des tables gratuitement, ceux-ci venant les chercher en mairie.

Une personne ayant demandé que ces plateaux soient livrés à son domicile, elle sollicite l'avis du Conseil.

Celui-ci décide, à la majorité de 14 voix, d'appliquer un forfait de 60 € en cas de livraison des bancs et tables au domicile des habitants, sachant que cette procédure devra rester exceptionnelle. La livraison se fera gracieusement en cas de manifestation en faveur de la cohésion sociale comme le repas des voisins.

### *Désignation correspondant sécurité routière*

A la demande de la préfecture, la commune doit désigner un correspondant sécurité routière. M. Leipert se porte candidat et est désigné.

## **Lecture de courriers**

*Mairie de Villiers-en-Désœuvre* : proposition de limiter le tonnage des camions empruntant les RD 301 et 301.6 en interdisant le passage aux véhicules de plus de 3.5 tonnes par le biais de panneaux de limitation avec une indication « sauf riverains et transports publics ».

Le conseil ne s'oppose pas à ce projet mais il faudra penser à autoriser les livraisons en ajoutant sur les panneaux « sauf desserte locale ». La demande sera transmise pour étude au Conseil Général.

*Mairie de Ezy-sur-Eure* : demande de participation financière pour le forum prévention prévu en 2015. Le Conseil répond que pour ce genre de projet, la communauté d'agglomération semble plus à même de participer que la commune.

*M. Laporte* : demande que l'entretien de la source qui coule le long du chemin rural n°8 soit pris en charge par la commune.

*Conseil Général* : présentation du 3ème appel à projet les Euréliales. Mme Poussard informe le Conseil que ce projet visant à maintenir les personnes âgées à domicile concerne les villes de taille plus importante que Guainville compte tenu de la nécessité d'avoir des services à proximité : médecins, pharmacie...

## **Tour de table**

M. Leipert a assisté à une réunion de la commission des rivières et plans d'eau de la communauté d'agglomération. Une présentation des syndicats de l'Avre et de la Blaise a eu lieu. Ces syndicats seront amenés à disparaître et cette commission va prendre également la compétence de tous les étangs et rivières du territoire.

M. Schaal demande quand aura lieu l'ouverture des plis des candidatures pour les travaux de rénovation des préaux. Celle-ci aura lieu le 22 octobre prochain et une réunion de conseil municipal suivra.

Mme Joubert fait savoir que des habitants se plaignent de la vitesse trop élevée des voitures dans la rue du Bourg, entre les deux dos d'âne et aimeraient savoir si une pose de radar pédagogique pouvait être envisagée ou alors des contrôles de gendarmerie. La commission des chemins sera saisie de cette demande.

Mme Barathon informe le Conseil que le règlement intérieur de l'assainissement collectif sera voté le 29 septembre prochain par la communauté d'agglomération et que l'assainissement non collectif fera l'objet des prochains débats.

Mme Colin-Manderscheid demande où en le projet de fête des voisins dans la rue du Bourg. Celui-ci est reporté.

Mme Godard signale que le passage piéton devant la mairie n'est plus respecté depuis que des pavés ont remplacé les bandes blanches.

M. Raoult a assisté à une réunion de la commission d'urbanisme au sein de la communauté d'agglomération. Un questionnaire va être distribué aux communes. La commission urbanisme du conseil municipal devrait se réunir pour en discuter. La date est fixée au 16 octobre prochain.

M. Rouby demande qu'une commission cimetièrre soit prévue pour préparer le procès-verbal qui sera soumis au conseil municipal.

Mme Poussard a assisté à une réunion sur « le maire et ses pouvoirs de police ». Un maire peut dans certains cas dresser un procès-verbal et l'adresser au procureur.

L'ordre du jour étant terminé, la séance est levée à 23 heures.